

# Info-Transfert

## Bulletin sur le transfert de ferme au Québec

« En fait, le répertoire [à l'installation] est parfois un peu ressenti comme une annonce, alors qu'il faut une discussion, une relation à établir entre le cédant et le repreneur. »

Jean-Claude Carrié,  
Agriculteur français sans  
successeur, Buzet sur Tarn

### Sommaire :

Il existe plusieurs aides pour inciter les agriculteurs à transférer même hors cadre familial.

Le répertoire à l'installation: une solution intéressante pour les agriculteurs sans relève à condition de ne pas oublier l'aspect humain.

Les « Jeunes Agriculteurs », un syndicat fortement impliqué à divers niveaux dans l'établissement.

Dans ce numéro :

Le mot de la rédaction	1
Des aides pour le transfert des exploitations agricoles	1
Des aides ... (suite)	2
Le répertoire à l'installation	2
TESS 31: projet sur la Transmission d'Exploitations Sans Successeurs familiaux	3
L'implication des « Jeunes Agriculteurs »	4

### Un mot de l'équipe de rédaction

Certains constats positifs et négatifs peuvent être avancés à la suite de notre observation de l'établissement en France, de la politique nationale et des structures mises en place.

En effet, les intervenants de tous les organismes sont bien conscientisés à la problématique. Les ressources monétaires investies permettent d'assurer la continuité des

structures et des programmes d'accompagnement soucieux de faire perdurer les réussites des établissements. Le syndicat des Jeunes Agriculteurs est impliqué tant au niveau des politiques

que lors de l'accompagnement. Les stages 6 mois et 40 heures sont deux formules différentes et efficaces pour l'inclusion dans le métier.

Et les zones grises? Outre la lourdeur administrative déjà signalée, la paperasserie demande plusieurs heures aux jeunes ins-

tallés et peut nécessiter de l'aide pour compléter formulaires et rapports. L'encadrement proposé est surtout mis pour le démarrage mais bien peu au post-démarrage. Aussi, il semble difficile de réaliser le stage après trois ans d'installation. Enfin, les aspects relationnels nécessaires au fonctionnement du répertoire à l'installation sont peu supportés.



Dans ce deuxième numéro consacré à notre mission en France, nous mettons l'accent sur le transfert et les aides disponibles pour les agriculteurs cédants dont le répertoire à l'installation pour ceux

sans relève. Nous décrivons une expérience originale initiée par un conseiller agricole auprès d'agriculteurs cédants qui peut inspirer et donner des idées. Nous terminons ce bref dossier en évoquant les implications du syndicat « Jeunes Agriculteurs ». Bonne lecture.

### Des aides pour le transfert des exploitations agricoles

La presque totalité des transferts (95 %) se fait dans le cadre familial. Malgré certaines similitudes avec le Québec, terre excessivement chère, besoins élevés pour la retraite et fort attachement au patrimoine, les formules de transfert diffèrent. Compte tenu que la transmission du capital est taxé en France, la donation progressive permet de limiter les droits de succession. Les agriculteurs peuvent aussi louer leur terre ou opter pour une formule de

commodat (pseudo bail annuel qui exige le paiement des taxes foncières) ou encore, quoique peu utilisée, vendre l'usufruit à la relève et conserver la nu-propriété jusqu'à la succession<sup>1</sup>.

Plusieurs aides sont offertes aux agriculteurs: la préretraite agricole, les Programmes pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales (PIDIL), les CTE-Transmission (voir Info-Transfert, octobre 2001), l'Aide à la Transmission des

(Suite page 2)

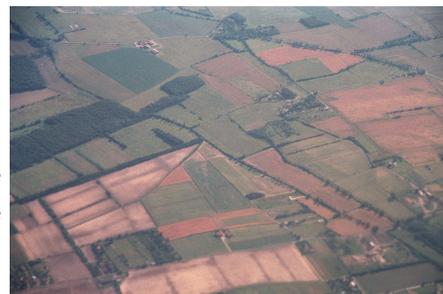
## Des aides pour le transfert des exploitations agricoles (suite)

Exploitations (ATE). L'aide à la **préretraite** date de la réforme de 1992, avec un régime facultatif à 55 ans. Cette mesure existe toujours pour les agriculteurs de 55 ans qui désirent cesser leurs activités avant 60 ans ou parce qu'ils ont des problèmes de santé ou des difficultés économiques. Dans l'année qui suit la demande, l'agriculteur doit cesser son activité et transférer son exploitation, en priorité à un repreneur qui en est à son premier établissement. Les **PIDIL** cherchent à atteindre l'objectif de la Charte d'installation (1995), une installation pour un départ. Ce sont des mesures incitatives pour que les cédants s'inscrivent sur le répertoire à l'ins-

tallation ou pour les inciter au parrainage d'un jeune stagiaire. Créée en 1996, l'ATE est une aide complémentaire au Contrat Territorial d'Exploitation (CTE) - Transmission pour inciter les exploitants sans relève à transmettre leur entreprise à un ou plusieurs jeunes bénéficiaires de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA).

Les ADASEA (Associations départementales pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles) sont LA porte d'entrée pour l'ensemble de ces programmes.

1. Par exemple, la nu-propriété est la possession de la terre et l'usufruit, la propriété du droit de l'exploiter.



## Le répertoire à l'installation

Le répertoire à l'installation est une banque d'exploitations pour des transmissions sans relève ; il est organisé et animé à un niveau départemental par les ADASEA avec l'action du Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA) et des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER). Les SAFER sont invitées à inscrire leurs fonds agricoles sur les répertoires départementaux à l'installation (RDI).

### Description du fonctionnement des RDI

Chaque ADASEA gère son RDI qui contient d'une part, les exploitations des agriculteurs cédants qui n'ont pas de relève et d'autre part, les candidats à la recherche d'une exploitation ou d'une association. Toutes les exploitations offertes font l'objet d'une expertise avant d'être proposées. Elles peuvent être achetées, louées en totalité ou en partie, ou encore, les contractants peuvent réaliser une association. Les offres d'exploitation sont diffusées sur minitel et sur Internet. Les conseillers des ADASEA jouent un rôle

individuel auprès des cédants et des candidats à l'installation de façon à effectuer un maillage adéquat.

### Constats et résultats à l'ADASEA du GERS

Selon le conseiller qui gère le RDI à l'ADASEA du Gers, de plus en plus de personnes sont intéressées à s'établir mais il s'avère plus difficile de trouver une exploitation. On compte cinq candidats pour une exploitation. D'abord, il faut que le répertoire ait fait ses preuves pour fonctionner. Les maillages doivent avoir été réussis pour convaincre les futurs cédants et les jeunes. Puis, aborder le sujet avec les cédants sans relève est tabou. Enfin, il faut faire prendre conscience qu'une des difficultés est l'acceptation de nouvelles personnes par l'agriculteur, par les voisins et la communauté. Le conseiller approche les cédants lors des ateliers sur la planification à la retraite. Depuis 10 ans, près de 200 à 250 personnes se sont intéressées au répertoire. Cependant, beaucoup d'efforts sont nécessaires pour des résultats peu spectaculaires en quantités qui se calculent à plus long terme. Entre 10 et 15 installations ont été réalisées annuellement.

*Il faut que le répertoire ait déjà fait ses preuves pour fonctionner. Les maillages doivent avoir été réussis pour convaincre les futurs cédants et les jeunes de s'y inscrire.*



Le maître aubergiste de la ferme-auberge « Le Prieur » et le responsable du répertoire à l'ADASEA du Gers

## TESS 31 : projet sur la Transmission d'Exploitations Sans Successeurs familiaux

Transformer l'échec de l'incapacité de transmettre de l'exploitation que l'on a créé, à quelqu'un de la famille en une expérience positive : voilà un des buts que visait le projet TESS 31.

À la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne, nous avons rencontré son initiateur et responsable, Philippe Lomi, conseiller agricole de la Chambre d'agriculture de Villaudric et un des participants depuis ses débuts, l'agriculteur cédant Jean-Claude Carrié de Buzet sur Tarn.

### Susciter une prise de conscience

Le projet a débuté en 1993-1994 dans le nord toulousain dans un contexte où l'installation hors cadre familial n'était pas monnaie courante et où la seule solution était l'installation familiale. **Premier objectif**: faire émerger les préoccupations pour susciter une réflexion en vue de transmettre une entreprise agricole viable dans ce qu'elle est et d'y installer un jeune agriculteur. Une autre visée était que les exploitants deviennent les véritables acteurs de leurs actions et les outiller en conséquence.

Le groupe a débuté avec dix agriculteurs. Ils sont maintenant huit dont six assidus, les plus jeunes du groupe initial. Dès la première année de son démarrage, le groupe a bénéficié d'information et de for-

mation. Pendant trois années, les exploitants ont eu accès à de la formation, de 4 à 6 jours par année. Les thèmes retenus: développer leur autonomie, faire prendre conscience d'autres voies d'avenir pour leur entreprise, etc. Lors de la deuxième année, ils ont fait des visites d'expériences ailleurs et leur famille a été associée au processus. La troisième année, la réflexion a porté sur la retraite.

### Les résultats?

Après presque 10 ans de fonctionnement du groupe, des modifications chez les participants ont été observées mais pas forcément celles prévues initialement comme par exemple, des résultats concrets de transfert de leur ferme. Seul Jean-Claude Carrié est en processus de transmission avec un stagiaire qu'il a accueilli sur son exploitation. **Mais on a observé des changements d'attitudes, de perceptions et de comportements.** Les exploitants sans successeurs ont continué d'investir, certains ont même développé un processus de renouvellement de leur matériel.

Carrié et Lomi apportent trois constats :

- 1) chaque solution est individuelle ;
- 2) avoir l'aval des voisins pour l'accueil et l'adoption du nouvel arrivant est essentiel;
- 3) les repreneurs doivent faire face à une période d'ajustement.

*Selon Philippe Lomi, il fallait travailler avec les agriculteurs sans relève pour qu'ils imaginent des possibilités de reprises différentes de celles qui sont connues.*



Jean-Claude Carrié, agriculteur et Philippe Lomi, conseiller agricole



Extérieur et intérieur de la ferme-auberge

### Projet d'installation de la ferme-auberge « Le Prieur »

À Semezies-Cachan, dans le Gers, un ancien bâtiment de ferme appartenant aux parents de la jeune agricultrice a été transformé en auberge. Son conjoint, auparavant concierge, a entrepris une formation agricole et s'est associé en co-exploitation en GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) avec son épouse et sa belle-famille. Pour que leur ferme-auberge soit conforme à l'appellation, le couple a aménagé une salle de restaurant et quelques chambres. Leur menu est composé de produits alimentaires provenant en majorité de leur exploitation dont leurs canards et leurs légumes. Leurs tâches comprennent des activités de cuisine, de service direct, de contact avec la clientèle, de nettoyage et de gestion de l'entreprise dans son ensemble, y compris la production agricole.

# TRAGET LAVAL

## Équipe de rédaction

Raymond Levallois  
Diane Parent  
Jean-Philippe Perrier  
Elizabeth Ouellet

## TRAGET Laval

Faculté des sciences de l'agriculture  
et de l'alimentation  
Pavillon Paul-Comtois, Université Laval,  
Sainte-Foy, Québec G1K 7P4  
Téléphone : (418) 656-2131, poste 2395  
Télécopie : (418) 656-7821  
Messagerie : [Elizabeth.Ouellet@traget.ulaval.ca](mailto:Elizabeth.Ouellet@traget.ulaval.ca)

Toute reproduction avec mention est  
encouragée.

Le genre masculin est utilisé sans aucune  
discrimination et uniquement afin d'alléger le  
texte.

TRAGET Laval est un groupe de recherche de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval (Québec). Notre équipe multidisciplinaire est composée de chercheurs, professionnels, étudiants du secteur des sciences de l'agriculture ou des sciences sociales.

Notre mission est de contribuer au développement des connaissances et à leur diffusion ainsi qu'à la formation d'étudiants dans les domaines de la gestion agricole, du transfert de ferme et de l'établissement en agriculture. L'équipe de recherche privilégie une approche centrée sur la compréhension de l'évolution et des phénomènes liés aux changements vécus dans l'entreprise agricole dans sa globalité avec un accent particulier sur les personnes en relation avec les aspects sociaux, technico-économiques et financiers.

**RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB**  
**[HTTP://WWW.TRAGET.ULAVAL.CA/](http://www.traget.ulaval.ca/)**

Vous désirez vous abonner à Info-Transfert? Communiquez avec nous et nous ajouterons votre adresse électronique à notre liste d'abonnés.

## L'implication des « Jeunes Agriculteurs »

Jeunes Agriculteurs (JA) regroupe les jeunes exploitants agricoles français 18-35 ans. Ce syndicat a joué un rôle majeur pour l'adoption de la DJA en 1973 et 1976 et pour la Charte d'installation signée en 1995. Il a soulevé la question du statut de « conjointe d'exploitant » adopté en 1980 et demandé des améliorations sur le plan des protections sociales, obtenues en 1999. Le syndicat est fortement impliqué dans la réussite du renouvellement des générations aux instances européennes, nationales, régionales, départementales et cantonales. Leur financement provient de diverses sources, ce qui leur permet d'intervenir sur le plan politique mais aussi auprès des jeunes agriculteurs. Dans les départements, les JA proposent des programmes régionaux pour aider ceux qui ne peuvent recevoir la DJA, des programmes pour sensibiliser les cédants, etc. Ils jouent un rôle d'accompagnement des jeunes en cours d'éta-

blissement et des récemment installés, de facilitateur pour l'accès aux facteurs de production et d'encouragement pour la transmission des exploitations. Par exemple, Agnès Cheze est accompagnatrice à l'établissement et animatrice pour les JA du département de la Haute-Garonne. Elle est impliquée avec le groupe d'accompagnement de l'ADASEA, lors du stage 40 heures des futurs installés. Elle fait aussi de l'animation dans les écoles pour inciter les jeunes à avoir une image positive de la vie à la ferme et les éveiller au métier d'agriculteur. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à s'impliquer sur le plan syndical au fil des années. Dans la région, nous avons rencontré des jeunes agricultrices dans le groupe JA du Gers. Elles sont porteuses de dossiers et de propositions aux instances nationales et départementales. Rappelons que 24 % des jeunes installés dans la région sont des agricultrices.



Benoît Dal et Agnès Cheze  
des Jeunes Agriculteurs  
de la Haute-Garonne